

Mise en place du Plan canicule au CHU de Toulouse

Le CHU de Toulouse a mis en place un dispositif spécifique consécutif à la canicule durant l'été 2003. L'ARH a alloué un budget de 1200 000 euros. Ce plan a été présenté au Conseil d'Administration du CHU les 12 janvier et 10 mai 2004 et se concrétise par la mise en œuvre de plusieurs actions :

- **Création d'une unité de 15 lits de post urgences :**

Afin d'optimiser l'accueil des personnes âgées en aval des urgences et afin de prévenir l'insuffisance en lits pour des personnes âgées présentant des polyopathologies, le CHU de Toulouse a créé une unité de 15 lits de post urgences qui vient renforcer la capacité d'accueil du court séjour gériatrique).

Cette unité située sur le site de Purpan au Pavillon Sénac et dirigée par le Docteur Nourhashemi est composée d'une équipe de 2 médecins temps plein, d'un médecin vacataire, d'un cadre de santé, de 8,5 infirmières, de 10 aides-soignantes, de 2 ASH.

Part allouée par l'ARH 921 800 euros.

- **Rafraîchissement des locaux de gériatrie :**

Le CHU a mis en œuvre un programme d'acquisition de climatiseurs mobiles destiné à rafraîchir les locaux de gériatrie du CHU.

Il s'élève à 100 000 euros (156 équipements commandés).

Un complément d'équipements a de même été prévu pour les autres unités pouvant accueillir des patients âgés ou fragiles (soit 200 000 euros).

- **Programme de maintien de lits ouverts au CHU de Toulouse :
été 2004**

Le plan de renforcement de la capacité en lits a été étudié avec le concours de la CME et de la DSSI afin d'identifier les moyens nécessaires :

- Maintien des capacités habituelles dans les disciplines de réanimation et Soins intensifs,
- Renforcement des disciplines de médecine et gériatrie,
- Maintien des capacités en lits ouverts en 2003 dans les autres services du CHU.

Part du budget allouée par l'ARH : 278 200 euros pour un renforcement de 107 mensualités de remplacement.